Bulletin d'Informations Communales

Juin 2023 – Barjac – n° 120

Sommaire

Informations pratiques	1
Animations de l'été	2-4
Vie de la Médiathèque	4
Le dessous de notre environnement	5
Vie municipale	6
État-civil	6

en pages 2 à 4

Fermeture
du secrétariat de Mairie
et de l'Agence postale
du 17 au 30 juillet 2023

L'été s'installe et déjà le calendrier des festivités commence à se remplir. Nous avons le plaisir de noter au fil des semaines et mois qui arrivent toutes les animations proposées par nos associations locales et nos partenaires du monde de la culture. Vous retrouvez tous ces moments à vivre et à partager dans les pages centrales de ce bulletin.

Pendant cette période, le village continue de bouger avec notamment la suite du programme sur le petit patrimoine de nos hameaux et la consultation des habitants de Méjantel sur l'aménagement du « Couderc », la poursuite des mises en conformité des captages tout en gardant toujours un œil attentif sur la gestion de la ressource en eau.

Moins d'un an après le chantier de rénovation de la salle des fêtes, celle-ci est utilisée très fréquemment par les Barjacois, par nos associations et pour de nombreuses manifestations au point d'accueillir les spectacles « en intérieur » du festival du clown. Chacun s'accorde pour souligner la qualité d'accueil et la polyvalence de notre salle communale, pensée pour tous.

À très bientôt à l'occasion de toutes ces manifestations estivales,

L'équipe municipale

Le désherbage des bordures des voies communales dans les villages réalisé au "rotofil" a suscité plusieurs remarques et plaintes de certains riverains.

Par conséquent, il appartient dorénavant aux propriétaires ou locataires riverains de la voie publique de procéder au désherbage des pieds de mur, au droit des façades et en limite de propriété ; soit par arrachage, binage ou tout autre moyen à l'exclusion de produits phytosanitaires.

Cette action est déjà pratiquée par de nombreux riverains avec parfois le maintien de fleurs ou plantes décoratives qui participent à l'embellissement des rues. Qu'ils en soient chaleureusement remerciés.

Juillet

Samedi 1er juillet

Pizza Party à Pierrefiche

Jeudi 06 juillet

20h30 - Salle des fêtes de Barjac - Théâtre

Personnages en quête d'auteur.… d'après l'œuvre de Luigi Pirandello

Toute l'équipe de la troupe amateur de ***l'hiver nu*** a le plaisir de vous inviter aux représentations de clôture d'une année de répétitions :

Une troupe de théâtre prépare un spectacle. L'arrivée soudaine de personnages en quête d'une existence réelle vient perturber les répétitions.
Mais qui sont ces être qui se prétendent "personnages"? des fantômes? des imposteurs? des fous? Où est la fiction? où est la réalité?
Oscillant entre humour et tragédie, la pièce s'amuse du vertige et du plaisir qu'on ressent à incarner ou observer un personnage de fiction.

Compagnie L'hiver nu

Vendredi 7 juillet

Club « le Cénaret » Barjac & Cultures
Après l'inoubliable voyage au Puy du fou, nous vous proposons le vendredi 7 juillet une balade sur l'Aubrac avec aligot au Buron du Combattut (covoiturage)
inscriptions : André 06.70.73.07.06 ou Martine 06.79.40.26.50. bimartin@orange.fr

Mardi 11 juillet

Rendez-vous à 20h30 sur la place du village pour partir à la découverte du monde des **Chauves-Souris** dans les rues de Barjac grâce à des capteurs ultra-sons.

Mercredi 19 juillet

Les nocturnes du Pays d'Art et d'Histoire

Ces rendez-vous sont l'occasion de découvrir ou redécouvrir, dans une ambiance chaleureuse, un village du Pays d'art et d'histoire.
En compagnie d'une guide et des habitants, et à la lueur des lampions, on discute, on papote, on partage de grandes et petites histoires et surtout on continue d'écrire ensemble la suite du récit !!
Rendez-vous devant l'église de Barjac.
Tarif : 5€ - gratuit pour les moins de 12 ans. Informations et réservation conseillée Pays d'art et d'histoire : 09 61 02 89 13 / 06 51 03 51 45

Tous les mercredis de l'été

Afin de conserver la forme tout l'été, des **petites randonnées** d'une durée d'environ 2 h à 2 h 30, sont proposées les mercredis soir de l'été, dans une ambiance conviviale, *pour tous ceux qui le veulent.*
Le parcours de la balade suivante sera décidé chaque fois par les participants du jour. Rendez-vous 20h sur la place du vllage.
Prévoir des chaussures de marche et une lampe. Vous êtes toutes et tous les bienvenus !

Profitez de l'été pour (re)découvrir les balades de notre Topo-Guide réédité et disponible en mairie et lieux d'accueil touristiques.

04-05 et 06 août

Fête à Barjac 2023

Vendredi 04 août

19h30 : Ouverture de la Fête – Buvette et Snack à disposition
21h30 : **Cinéma en plein-air**
« Les Folies Fermières » - GRATUIT -

Samedi 05 août

Après midi :
14h : Concours de **pétanque** en triplettes [300€+mises],
15h : Jeux pour enfants (structures gonflables, jeux en bois, trampoline, chamboultout…),
17h45 : **Randonnée** pédestre avec l'association Gym barjacoise (durée 1h30)
Soirée:
18h-21h : **apéro concert** + initiation à la danse avec le groupe **Garden Swing** - GRATUIT -
21h-23h30 : **Concert** - GRATUIT - avec le groupe Duo à 2
A partir de 23h30:
Discomobile Cévennes Animation - GRATUIT -

Dimanche 06 août

Matin:
Petit-déjeuner aux manouls (12€ places limitées)
Après midi:
14h : Concours de **pétanque** en doublettes [200€+mises],
15h : Jeux pour enfants (structures gonflables, jeux en bois, trampoline, chamboultout…),
15h30 : Thé dansant à la salle des fêtes avec l'association Le Cénaret animé par **Jean-François Mézy**
17h : spectacle pour enfants avec la compagnie" **Touktouk** "
Soirée:
19h : apéro concert avec le groupe ***Suzanne et Moi***
20h : **REPAS**: Aligot - brochettes de bœuf (12€)
21h00 : Concert - GRATUIT -
avec ***Guillaume Caparos*** et ses musiciens

Tout au long de la fête : bar, sandwichs (saucisses-merguez), tartines au fromage, frites, crêpes,...

25-26 et 27 août

Festival du Clown

La cinquième édition !
Cinq, comme les cinq doigts de la main.
Cette main tendue vers l'autre.
Cette main que le clown nous tend pour entrer dans nos univers magiques, nos extra ordinaires intérieurs, souvent cachés, enfouis, interdits.
Cette émergence poétique que propose et provoque le clown est une immense opportunité de changer le monde ; en tout cas peut être de le regarder autrement.
Admirer nos existences, plutôt que de les subir.
Ouvrir des espaces plutôt que de se murer dans nos certitudes.
Et nous donner la chance de vivre vraiment, intensément, humainement.
C'est de ces possibles dont le clown est le passeur.
Alors prenons lui la main, avec désir et confiance.
Pour une belle fête humaine.

Serge Lacan
Directeur artistique
Compagnie Un, deux, trois… Soleils !

Septembre

Samedi 9 septembre 2023

Salle des fêtes de Barjac

40 ans du Club « Le Cénaret »

Entrée gratuite, ouvert à tous, buvette à disposition

14h30 : Spectacle danses folkloriques
16h30 : Café gourmand (3€ à 5€)
18h : Tirage de la tombola
18h30 : Apéritif musical

à partir de 19h : Repas Paëlla

Soirée animée par Méli-Mélo

Apéritif Sangria, Paella, salade, tarte aux pommes, vin et café (17€)

Inscriptions avant le 1er septembre

Monique 06.48.75.49.64. Claude 07.81.42.25.00 André 06.70.73.07.06

Martine 06.79.40.26.50 Barjac.clublecenaret@orange.fr

Samedi 16 septembre

Fête du pain à Cénaret

« 1ères pages » à la médiathèque

Affluence record aux 3 séances de « 1ères pages » proposées par la médiathèque départementale de Lozère pour les enfants de 0 à 3 ans.

Le 20 avril, c'est Aloyse BROSSE qui est venue pour la première fois à la médiathèque de Barjac animer la séance pour la classe des tout petits de l'école qui sont repartis enchantés par sa prestation.

Le samedi 13 mai, Brigitte BEAURY avait 12 enfants autour d'elle pour vivre un beau voyage en lectures sur la mer.

Enfin le 19 mai, nous avons accueilli Claire-Lise CHAPELLE, ludothécaire, qui avait apporté plusieurs jeux aux 17 enfants présents qui les ont essayés et partagés avec beaucoup de bonheur.

Succès grandissant pour cette opération financée par le Conseil Départemental de Lozère qui permet aux tout petits de découvrir le monde merveilleux des livres.

Que contiennent réellement nos ordures ménagères ?
À l'initiative du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Lozère, une campagne de caractérisation des ordures ménagères produites par les ménages lozériens a été récemment réalisée. Au total, plus de 10 tonnes d'ordures ménagères, issues des différentes tournées de collecte du département, ont été triées à la main pour être séparées par nature, conformément au protocole établi par l'ADEME (Agence de la transition énergétique).Pourquoi et comment agir ?

Face aux enjeux environnementaux et aux évolutions réglementaires qui s'imposent à nous, il est aujourd'hui nécessaire de réduire et trier davantage notre poubelle d'ordures ménagères.
Réduire et trier nos déchets, c'est :

- ✓ Éviter des coûts de transport et de traitement inutiles ;
- ✓ Préserver nos ressources naturelles en recyclant les déchets qui peuvent l'être et en réduisant notre gaspillage alimentaire ;
- ✓ Permettre une prise en charge de nos déchets au juste prix, en orientant les déchets recyclables vers les filières qui leur sont dédiées et dont le financement est assuré en tout ou partie par les producteurs de déchets ;
- ✓ Maîtriser l'évolution des coûts de stockage de nos ordures ménagères, fortement impactés par l'évolution de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).

Chacun à notre échelle nous avons la possibilité d'agir, en adoptant au quotidien des gestes simples. Pour cela nous pouvons :

- Trier les déchets recyclables en les déposant dans un bac de tri ou en déchetterie (ces déchets représentent actuellement 34% du contenu de notre poubelle d'ordures ménagères) ;
- Composter nos déchets organiques ou les donner à nos animaux domestiques, ce qui permettrait de réduire de 27% notre poubelle d'ordures ménagères ;
- Réduire notre gaspillage alimentaire en étant par exemple plus vigilants aux dates de péremption et en achetant uniquement ce dont nous avons besoin. A ce jour le gaspillage alimentaire représente 23kg par lozérien et son impact sur le portefeuille des ménages est évalué au niveau national entre 100€ et 160€ par an par personne.

Ensemble, jetons moins, trions plus !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site : https://www.teamrecyclage.fr/

Vie municipale

Compte-rendu du conseil du 9 Juin

✔ **Désignation des délégués du Conseil Municipal et suppléants pour l'élection des sénateurs - 2023_24**

Élections des délégués :
BERGOGNE Francis, SOBLECHERO Anne-Marie, SAINT-LÉGER Christian ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués pour les élections sénatoriales.
Élections des délégués suppléants :
BOURON Éric, SOULIÉ David, MALIGE Sophie ayant obtenu la majorité absolue sont proclamés élus en qualité de délégués suppléants pour les élections sénatoriales.

✔ **Objet: création emploi d'adjoint technique principal 1ère classe – 2023_25** **Avis Favorable**

Considérant la nécessité de créer un emploi d'adjoint technique principal 1ère classe suite à l'avancement de grade de l'agent en poste,
Le Maire propose à l'assemblée, la création d'un emploi d'adjoint technique principal 1ère classe, permanent à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires à compter du 1er septembre 2023.
Le tableau des emplois est ainsi modifié à compter du 1er septembre 2023 :

✔ **Objet: Adhésion au service « RGPD » du Syndicat Mixte AGEDI et nomination d'un délégué à la protection des données (DPO). - 2023_26** **Avis Favorable**

Le Maire expose à l'assemblée le projet d'adhésion à la prestation de « mise à disposition de service pour la mise en conformité avec la réglementation européenne RGPD ».
Le Maire propose à l'assemblée de mutualiser ce service avec le Syndicat Mixte AGEDI, de l'autoriser à signer la convention de mutualisation, ses protocoles annexes, et à prendre/signer tout document afférent à la mission de mise en conformité avec la réglementation européenne et nationale en la matière, de désigner comme Délégué à la Protection des Données mutualisé (DPO) le Syndicat Mixte AGEDI en tant que personne morale.

✔ **Objet: Acquisition parcelle ZE225 - Union Barjacoise – 2023_27** **Unanimité**

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est possible d'acquérir une bande de terrain derrière la salle des fêtes dans le cadre de la rénovation du bâtiment de la Mairie/salle des fêtes.
La parcelle ZE 225, appartenant à l'Association d'Éducation Populaire de l'Union Barjacoise, est évaluée par la SAFER à 2€/m2.
L'acquisition de ce terrain par la Commune représentera 190 m2 pour un prix de 380 €
Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :
- ACCEPTE la proposition du Maire
- DÉCIDE que les frais divers résultant de la passation de l'acte ainsi que les frais d'arpentage seront pris en charge par moitié par la Commune de Barjac, l'autre moitié de ces frais étant prise en charge par le futur acquéreur du reste de la parcelle.
- AUTORISE le Maire à signer tous documents administratifs et l'acte notarié liés à cette affaire

✔ **Objet: Projet de contournement de Langogne – 2023_29** **Avis Favorable**

Monsieur le Maire expose au conseil municipal le projet de contournement de la ville de LANGOGNE étudié et proposé par la DREAL Occitanie.
Ce projet, bien avancé, en est au stade de l'enquête publique qui a lieu du 3 juin au 5 juillet 2023.
Par ailleurs, l'association Oui à la 2x2 voies RN88 propose également une motion pour demander des études complémentaires afin que le contournement de LANGOGNE puisse prendre en compte le contournement de la ville de PRADELLES.
Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de délibérer favorablement pour soutenir la proposition de la DREAL Occitanie.

Retrouvez le bulletin en couleur sur notre site **https://barjac-en-lozere.fr**

État-Civil

Mariage:
Mary PéAN et Guillaume ROY le 18 juin 2023

Décès :
Gilbert BOUNIOL le 31 mai 2023